

Assemblée générale du conseil municipal tenue le lundi 5 décembre 2011 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier
Madame Ginette Lamoureux

Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Lucienne Fortin
Madame Johanne Bonenfant

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente



ASSISTANCE

Mesdames Claudette Lyrette, Hélène Hubert, Patricia Dionne, Maryse Roy, Annette Côté, Hélène Landry, Martine Coulombe et Diane Gagnon

Messieurs Édouard Langevin, Gaston Guindon, Jean-Claude Lyrette, Gilles Lyrette, Johny Rodgers, Gérard Coulombe, Jacques Pelchat, André Corbeil, Jean-Jacques Bilodeau, Normand Gendron, Denis Bélanger, et Guy Gendron



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès verbaux

3.1 Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 11 octobre 2011

3.2 Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 31 octobre 2011

3.3 Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 7 novembre 2011

4. Adoption des comptes et rapports

4.1 Adoption des comptes payés durant le mois de novembre 2011

4.2 Adoption des comptes à payer du mois de novembre 2011

4.3 Adoption des transferts budgétaires 2011

4.4 Adoption du calendrier des assemblées 2012 + publication de l'avis

4.5 Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité

4.1 Adoption des comptes payés durant le mois de novembre 2011

5. Correspondance

6. Invitation / formation / information / félicitation / remerciement / Colloque-congrès / demande de don / adhésion

- 6.1 Une étudiante au Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier offre ses services pour un stage de 3 semaines soit du 9 janvier au 27 janvier 2012

7. Incendie / Sécurité civile

- 7.1 Autorisation pour les achats suivants :
Défibrillateur 2 000\$ / Kit premiers soins 556.86\$ / Deux Gilets de sauvetage 238\$ chacun / Deux Habits de commandier 1 658\$ / Deux systèmes respiratoire 4 295\$ chacun / Quatre vestes de trafic orange 69.12\$ plus les taxes applicables
- 7.2 Municipalité de Montcerf-Lytton / demande d'entraide en sécurité incendie

8. Aménagement, Urbanisme, Développement, et Règlement

- 8.1 Avis de motion pour le règlement numéro 2011-0512-225 décrétant les revenus et dépenses et les taux de taxation pour l'exercice financier 2012

9. Voirie

- 9.1 Adoption des dépenses au montant de 37 585\$ suite à la subvention aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour les chemins Bourque et Quatre-Pattes

10. Hygiène du milieu

- 10.1 Acceptation de la soumission pour la cueillette des matières résiduelles et recyclables

11. Loisirs, Culture et Tourisme

- 11.1 Nomination d'un responsable pour le dossier de la Bibliothèque
- 11.2 Engagement de madame Stéphanie Gagnon à titre de préposée aux loisirs
- 11.3 Club d'artisanat demande d'une subvention selon la politique
- 11.4 Achat de 10 feuilles de Lexan pour bande de la patinoire
- 11.5 Engagement d'une personne pour arroser patinoire
- 11.6 Ski Mont Ste-Marie

12. Autres sujets et documents le cas échéant

- 12.1 Reporter le temps de vacances 2011 de la directrice générale madame Betty McCarthy en l'année 2012
- 12.2 Nomination d'un responsable pour le dossier de l'OMH
- 12.3 Fermeture du compte de la Clinique à la Caisse Populaire
- 12.4 Autorisation de dépenses pour l'élection dont le scrutin se tiendra le 4 mars 2012

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

2011-G-0512-01

Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011- G-0512-02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour, les items suivants sont ajoutés

12.5 Entériner l'engagement de M. Gabriel Yoland Blais à titre d'inspecteur en bâtiment pour une période d'un an

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et demeure ouvert à d'autres discussions.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux demande l'ajout des items suivants :

- 1- Rapport semestriel**
- 2- Contrat de neige**
- 3- Correspondance des Ours blanc (motoneiges)**

2011-G-0512 - 03

Adoption du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 11 octobre 2011

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que le procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 11 octobre 2011 soit adopté tel que rédigé.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

La conseillère madame Ginette Lamoureux et le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistrent leur dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0512 - 04

Adoption du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 31 octobre 2011

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que le procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 31 octobre 2011 soit adopté tel que rédigé.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0512 - 05

Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 7 novembre 2011

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que le procès verbal de l'assemblée générale du 7 novembre 2011 soit adopté tel que rédigé.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0512-06

Approbation des comptes payés durant le mois de novembre 2011

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité approuve les comptes payés durant le mois de novembre 2011 pour la somme de 23 309,49\$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

La conseillère madame Ginette Lamoureux et le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistrent leur dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0512 - 07

Approbation des comptes payables du mois de novembre 2011

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous accepte les comptes payables pour la somme d 161 929.69\$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet et autorise la directrice générale à les payer.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0512-08

Adoption des transferts budgétaires 2011

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité accepte les transferts budgétaires portés au compte de la municipalité tel que présentés

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0512-09

Acceptation de l'établissement du calendrier 2012 des séances générales

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité accepte l'établissement du calendrier 2012 des séances générales. Ces séances se tiennent généralement le premier lundi de chaque mois à l'exception des mois de janvier, août et septembre au Centre Jean-Guy-Prévost sise au 1508 route Transcanadienne dans la municipalité de Grand-Remous, à compter de 19 heures sous la présidence de Monsieur Yvon Quevillon, maire. Un avis sera publié dans le journal La Gatineau.

16 Janvier	03 juillet
06 Février	07 Août
05 Mars	04 Septembre
02 Avril	01 octobre
07 Mai	05 Novembre
04 Juin	03 Décembre

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4.5 **Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité (reporté ultérieurement)**

Betty McCarthy
Directrice générale

2011-G-0512-10

Demande du Centre de Formation Professionnelle Mont-Laurier pour prendre une stagiaire pour une période de trois (3) semaines

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité accepte la demande du Centre de Formation Professionnelle Mont-Laurier à l'effet de prendre madame Natasha Brunet pour un stage de 3 semaines soit du 9 janvier au 27 janvier 2012.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0512-11

Achat divers pour service incendie

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que les articles suivants soient achetés pour le service d'incendie, soit un Défibillateur au coût de 2 000\$ / Kit premiers soins 556.86\$ / Deux Gilets de sauvetage 238\$ chacun / Deux Habits de commander 1 658\$ / Deux systèmes respiratoire 4 295\$ chacun / Quatre vestes de trafic orange 69.12\$ plus les taxes applicables.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0512-12

Municipalité de Montcerf-Lytton demande d'entraide en sécurité incendie

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité accepte de signer une entente mutuelle relative pour une entraide en sécurité incendie et de fourniture de service.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0512-13

Demande d'entraide sécurité incendie auprès des municipalités de Montcerf-Lytton et Aumond

CONSIDÉRANT QUE la MRC Vallée-de-la-Gatineau a adopté le nouveau schéma de couvertures de risque en incendie le 6 octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités doivent se prévaloir des articles 569 et suivants du code municipal pour conclure une entente relative à un plan d'aide mutuelle pour la protection incendie;

CONSIDÉRANT QUE selon le schéma révisé, les casernes situées à proximité peuvent être appelées à intervenir dans la municipalité voisine dès l'appel initial selon le protocole en vigueur dans chaque municipalité ou sur demande lors d'intervention plus importante;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Grand-Remous doit obtenir l'entraide avec les municipalités de Montcerf-Lytton et Aumond pour être conforme audit schéma;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu de demander à la municipalité de Montcerf-Lytton ainsi qu'à la municipalité d'Aumond afin de prendre entente pour de l'entraide lors d'incendies dans la municipalité.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est par la présente donné par la conseillère madame Lucienne Fortin à l'effet qu'à une assemblée subséquente le règlement numéro 051211-2011 décrétant les revenus et dépenses et les taux de taxation pour l'exercice financier 2012 sera déposé.

2011 - 0512 - 14

Adoption des dépenses pour la subvention à l'amélioration du réseau routier municipal chemins Bourque et Quatre pattes

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité approuve la dépense de 37 585\$ pour les travaux exécutés sur les chemins Bourque et Quatre pattes.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011 - 0512 - 15

Acceptation de la soumission pour la collecte et transport des matières résiduelles et recyclables

Note : Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux déclare son intérêt particulier et ne participe ni aux délibérations, ni au vote à cette résolution.

Suite à la demande de soumission pour la collecte et transport des matières résiduelles et recyclables

Deux soumissions ont été reçues

<u>ENTREPRENEUR</u>	<u>PRIX (TAXES NON INCLUSES)</u>
SERVICES SANITAIRES J.L. ROBERT CLOUTIER	165 000 \$
TRANSPORT R.L.S.	189 431 \$

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que suite aux deux soumissions reçues le contrat est accordée à Services Sanitaires J.L.Robert Cloutier de Mont-Laurier étant le plus bas soumissionnaire.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux reprend son siège à la table du conseil.

2011 - G- 0512 - 16

Club Artisanat demande d'aide financière selon politique en loisir

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu qu'un montant de 300\$ soit accordé au Club d'artisanat, cette aide financière est dans le cadre de la politique en loisir. Le chèque sera fait au nom de Madame Diana Richard présidente de ce club d'artisanat.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0512-17

Achat de 10 feuilles de lexan pour les bandes de la patinoire

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité fasse l'achat de 10 feuilles de lexan pour les bandes de la patinoire.

ET QUE les fonds disponibles à cette fin soient imputés au poste budgétaire 02-70130-521

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0512-18

Engagement d'un aide journalier pour faire la glace sur la patinoire

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la directrice générale madame Betty McCarthy soit autorisée à faire l'engagement d'une personne à titre d'aide journalier pour la préparation de la glace sur la patinoire. Cet engagement sera fait si monsieur Tom Lefebvre manifeste sa non disponibilité. Le salaire sera selon la convention collective au poste indiqué.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0512-19

Inscription de ski et planche de la Haute-Gatineau

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la municipalité participe au programme de ski et planche de la Haute-Gatineau, les inscriptions se feront par l'entremise de la municipalité et selon la politique en loisirs.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0512-20

Reporter temps de vacances 2011 en l'année 2012

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité accepte de reporter le temps de vacances non utilisé en 2011 de la directrice générale madame Betty McCarthy en l'année 2012.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0512-21

Fermeture du compte de la Clinique de santé à la Caisse Populaire

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que le compte Bancaire de la Caisse Populaire Desjardins au nom de la clinique Santé Grand-Remous soit fermé et que le solde soit transféré dans le compte de la municipalité de Grand-Remous.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0512-22

Autorisation pour les dépenses pour l'élection partielle

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la directrice générale madame Betty McCarthy soit autorisée à faire les dépenses nécessaires pour l'élection partielle dont le scrutin se tiendra le dimanche 4 mars 2012.

Note Le maire, Monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0512-23

Engagement d'un inspecteur en bâtiment pour remplacement d'un congé de maladie

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité entérine l'engagement de monsieur Gabriel Yoland Blais à titre d'inspecteur en bâtiment en remplacement d'un congé de maladie. Cet engagement est pour la période du 21 novembre 2011 au 23 novembre 2012.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Items reportés ultérieurement

- 4.5 Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité
- 11.1 Nomination d'un responsable pour le dossier de la bibliothèque
- 11.2 Engagement de madame Stéphanie Gagnon à titre de préposée aux loisirs
- 12.2 Nomination d'un responsable pour le dossier de l'OMH

Période de questions

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période a débutée à 19 heures 25

2011-G-0609-24

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu à 20 heures 40 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale

